

L'ATOUT TERRITOIRE POUR RELEVER LE DÉFI INDUSTRIEL

Le réveil industriel des territoires ne se fera ni sans financement adapté, ni sans vision stratégique. Alors que les entreprises font face à des défis de compétitivité, de transition énergétique et de souveraineté, IRDI Capital Investissement joue un rôle clé dans l'accompagnement des PME et ETI du Sud-Ouest. Financement sur-mesure, ancrage territorial fort et culture de l'innovation : le fonds régional mise sur la proximité pour faire émerger les champions de demain.

Informations Entreprise : Quels sont, selon vous, les véritables enjeux de financement pour les industriels français aujourd'hui ?

Corinne d'Agrain (CEO de IRDI Capital Investissement) : Les industriels français qui affichent une trajectoire de croissance rentable n'ont, en réalité, pas de difficulté majeure à se financer. Il existe aujourd'hui un fort appétit des fonds de private equity, avec une abondance de capitaux disponibles, tant en dette qu'en fonds propres.

Le véritable enjeu se situe ailleurs : dans la capacité de ces entreprises à maintenir leur compétitivité et leur rentabilité, notamment face aux exigences du financement du BFR et des investissements dans un contexte international souvent tendu. L'accompagnement vers une croissance pérenne et qualitative est donc clé.

Par ailleurs, la crise du Covid a donné naissance à des outils innovants, comme les obligations relance, qui ont connu un réel succès ainsi que le dispositif Fonds de Fonds France Relance Etat-Régions (FFRER). Il serait pertinent de réfléchir à leur renouvellement, voire à leur verdissement. Des dispositifs similaires pourraient aussi émerger pour soutenir l'industrie de défense, en mobilisant, pourquoi pas, l'épargne des particuliers.

Comment IRDI CAPITAL INVESTISSEMENT adapte-t-elle ses fonds pour répondre aux besoins spécifiques des entreprises locales ?

En tant que société de gestion régionale soutenue par les Régions, notre mission est de nous adapter constamment aux besoins des entreprises de notre territoire. C'est dans cette logique que nous avons créé des fonds sur mesure, comme notre véhicule dédié au capital amorçage.

Chiffres clés

- 1981 : Date de création afin d'accompagner les entreprises industrielles de croissance implantées dans le Sud-Ouest de la France
- 43 années d'expérience
- 965 M€ investis
- Plus de 1000 entreprises accompagnées
- Plus de 20 nouveaux investissements par an dans des start up, PME et ETI
- Environ 190 entreprises en portefeuille
- 211 brevets déposés par les 88 entreprises innovantes accompagnées
- 28 collaborateurs dans les bureaux de Toulouse, Montpellier et Bordeaux

C'est un segment particulièrement risqué du capital investissement, mais essentiel pour soutenir les projets deep tech issus de nos laboratoires, souvent portés par des chercheurs brillants et dotés d'une forte propriété intellectuelle. Ces startups industrielles sont le socle des emplois de demain.

Nous avons également lancé, à la sortie de la crise sanitaire, un fonds rebond – IRDI Impulsion – avec l'appui des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et de Bpifrance. Ce fonds cible les entreprises ayant connu un accident de parcours, souvent lié au Covid, en les aidant à financer leur redémarrage. Il s'adresse à des profils parfois difficiles à valoriser, mais à fort potentiel industriel.

Comment IRDI CAPITAL INVESTISSEMENT intervient-elle à différentes étapes de la vie des PME industrielles régionales ?

On parle souvent du capital investissement à travers les grands deals médiatisés, mais à l'IRDI, nous avons aussi la fierté d'accompagner les plus petites PME industrielles des territoires.

Avec notre fonds de proximité, nous soutenons une cinquantaine d'entreprises réalisant moins de 10 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ce sont souvent des entreprises familiales, très enracinées localement, que nous aidons notamment lors des phases de transmission. Par ailleurs, nous gérons un fonds de capital développement et transmission dédié aux entreprises plus structurées, allant de 10 à plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Là encore, nous les accompagnons dans leurs projets de croissance, de réorganisation capitalistique ou de passage de relais. Cette diversité de véhicules d'intervention nous permet d'agir à tous les stades de la vie d'une entreprise, en tenant compte à la fois de sa taille, de son ambition et de son ancrage territorial.

Comment intégrez-vous concrètement les critères ESG dans votre stratégie d'investissement ?

A l'IRDI, nous n'attendons pas que les tendances ESG deviennent des obligations réglementaires pour agir. Notre engagement remonte à plusieurs années, notamment grâce à la rencontre marquante avec Eco-Cert, leader mondial de la certification bio, implanté en Occitanie.

Leur vision nous a inspirés et ils nous ont accompagné pour structurer notre propre politique ESG avec l'aide du cabinet Des Enjeux et des Hommes. Depuis trois ans, nous réalisons notre propre bilan carbone et envisageons de le proposer progressivement aux entreprises que nous accompagnons. Il s'agit de les valoriser et de les préparer aux exigences futures en matière de financement. Nous intervenons avec une logique

de suggestion, pas d'imposition, surtout en tant qu'investisseur minoritaire.

Par ailleurs, nous intégrons pleinement la dimension sociale, en participant à la création d'un fonds de dotation régional pour lutter contre la précarité. Pour nous, l'investissement durable est un levier de transformation territoriale, pas un simple label.

Quels sont les atouts industriels majeurs des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, et comment les accompagner durablement ?

Les régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine comptent parmi les territoires les plus industriels de France, et c'est une véritable chance. Il ne faut cependant pas s'endormir sur ces acquis : il est essentiel de continuer à soutenir ce tissu, notamment face aux enjeux de compétitivité et aux nécessaires évolutions des chaînes de production. Nous bénéficions d'un leadership mondial en aéronautique, mais aussi d'un écosystème dynamique dans les nouvelles mobilités, la défense – renforcée par la Loi de programmation militaire –, l'agroalimentaire, la santé, les biotech et les énergies renouvelables.

Bio Express

Corinne d'Agrain exerce son activité dans le domaine du capital-investissement. A la tête d'Irdis Capital Investissement depuis 2015 (550 M€ de fonds gérés), elle s'intéresse plus particulièrement au capital investissement régional dédié à l'accompagnement en fonds propres d'entreprises à tous les stades de leur développement, de l'amorçage à la transmission en passant par le rebond, avec un focus sur les grandes filières économiques et industrielles de l'Occitanie et de la Nouvelle Aquitaine.

Des acteurs majeurs comme Pierre Fabre, CEVA Santé Animale, TotalEnergies, EDF ou Airbus en sont les piliers. Ce foisonnement d'initiatives, couplé à une forte culture d'innovation, nous oblige à accompagner avec agilité la transformation de ces filières. Ces mutations sont autant d'opportunités pour consolider des emplois durables, renforcer notre souveraineté industrielle et ancrer l'innovation dans nos territoires.



Le directoire

irdi CAPITAL INVESTISSEMENT